

Questions européennes

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Code ELP : 4F7GG03P

Présentation

Ce cours sur les questions européennes a pour ambition d'offrir aux étudiants une compréhension riche et nuancée de l'Union européenne (UE), en s'attaquant à la fois à ses fondements juridiques et aux défis contemporains qu'elle traverse.

Objectifs

Maîtriser l'architecture juridique de l'UE:

Le cours plongera les étudiants au cœur des institutions et organes de l'UE, leur permettant de comprendre les rouages du Parlement européen, du Conseil européen, du Conseil de l'Union européenne, de la Commission européenne et de la Cour de justice de l'Union européenne. Ils se familiariseront avec les processus législatifs et décisionnels complexes qui façonnent les politiques européennes, analysant les différents types d'actes législatifs tels que les règlements, les directives et les décisions.

Comprendre les principes fondamentaux du droit de l'UE:

Loin d'être une simple juxtaposition de règles, le droit de l'UE repose sur des principes fondamentaux qui garantissent son uniformité et son efficacité. Les étudiants

exploreront en profondeur les notions de primauté du droit de l'UE, d'effet direct, de reconnaissance mutuelle et de loyauté et coopération, appréhendant ainsi la place unique qu'occupe le droit européen dans les systèmes juridiques des États membres.

Analyser les défis contemporains de l'intégration européenne:

Le cours ne se limitera pas à une présentation théorique des institutions et du droit de l'UE, mais s'attaquera également aux défis complexes auxquels l'UE est confrontée aujourd'hui. Les étudiants analyseront les répercussions de la crise économique et financière sur la gouvernance économique européenne, les politiques migratoires et les questions liées à l'asile et à l'immigration, tout en examinant les enjeux de l'État de droit et de la démocratie au sein de l'UE.

Évaluation

Formule standard session 1 : contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits (contrôle des connaissances) et oraux (note de participation) en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).

Formule dérogatoire session 1 : épreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.

Session 2 : oral